

E 2300 Den Haag, Archiv-Nr. 4

*Der schweizerische Gesandte im Haag, A. de Pury,
an den Vorsteher des Politischen Departementes, G. Motta*

S Confidentiel.

La Haye, 16 juillet 1925

Dans un rapport politique, daté du 3 juillet, qui m'a été envoyé par la Division des Affaires Etrangères¹, j'ai lu avec grand intérêt un extrait d'une communication du 24 juin de notre Ministre à Bucarest, où est relaté le sentiment d'appréhension que cause aux Etats balkaniques et aux Etats situés aux confins orientaux de l'Allemagne le projet de Pacte de garantie. J'y ai lu, entre autres, cette phrase: «Il ne resterait donc à la France d'autres voies d'accès, pour venir en aide à son allié polonais, – à part la Suisse et l'Autriche, qui n'entrent pas en ligne de compte, – que la Serbie, par l'Adriatique, et le port de Salonique».

En causant de ces éventualités avec M. Max Huber, je l'ai trouvé inquiet de la

1. E 2001 (D) c 1, 1925. – *Es handelt sich dabei um den Aktenbestand Aussenpolitische Berichte von Bern an die schweizerischen Vertretungen im Ausland. Diese Sammelberichte des Politischen Departementes setzen sich aus Auszügen Politischer Berichte der schweizerischen Diplomaten zusammen.*



17. JULI 1925

107

situation de la Suisse dans un conflit où la France se porterait au secours de la Pologne, si un Pacte de garantie, tel qu'il est envisagé aujourd'hui, venait à être signé. Il n'est pas d'avis que dans cette conjoncture «la Suisse n'entrerait pas en ligne de compte» et se demande si vraiment sa neutralité serait dans tous les cas respectée. Il craint que non, – à ce propos je n'ai pas caché ma surprise à M. Huber, car il me paraît que l'engagement d'épargner notre territoire pourrait difficilement être pris d'une façon encore plus catégorique qu'elle ne l'est –, et il a l'espoir que cette question est l'objet des préoccupations du Gouvernement Fédéral. Il vous aurait écrit à ce sujet, s'il n'était retenu par le souci de ne pas risquer d'encourir le plus léger reproche de se mêler de politique tant qu'il exerce ses fonctions à La Haye. Mais il m'a demandé de vous mettre confidentiellement au courant de son opinion.

Les appréhensions de la Hollande à l'égard du Pacte de garantie projeté devraient être à peu près pareilles aux nôtres. Je voudrais pouvoir vous dire ce que M. van Karnebeek en pense, mais déjà lors des élections il est resté invisible et est parti en congé la semaine dernière. Du reste personne ne sait encore s'il conservera son portefeuille. M. Colijn, qui n'est guère de ses amis, a été chargé aujourd'hui de chercher à former un Ministère. Quant à la Presse, je n'y ai encore lu, en la parcourant, rien d'important sur cette question au point de vue de la sécurité des Pays-Bas.

En terminant, je me permets de suggérer que vous vouliez bien consentir à nous entretenir un moment du Pacte de garantie à la réunion des Ministres du 28 août.